



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE L'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE



RENCONTRES PROFESSIONNELLES PROPOSÉE PAR L'UDEA91 ET LA FFEA

AVEC LE SOUTIEN DU **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE**

Jeudi 14 Novembre 2024

CONSERVATOIRE PABLO CASALS DE MONTGERON,
23 RUE DE CHALANDRAY, 91230 MONTGERON

**“ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENT DES
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE”**

Inscription via l'adresse mail:
contact@udea91.fr ou le [lien googleform](#)

Destinée aux responsables d'établissements d'enseignement artistique, cette journée organisée avec l'UDEA91 et le soutien du Conseil Département de l'Essonne, s'articulera autour de plusieurs temps forts, offrant l'opportunité de réfléchir collectivement au positionnement des établissements face aux enjeux sociétaux actuels et à l'élaboration d'une charte éthique.

ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La charte éthique, un levier de transformation et de positionnement face aux enjeux sociétaux.

Le nouveau **Schéma National d'Orientation Pédagogique** de septembre 2023 introduit l'adoption d'une charte éthique dans le fonctionnement des établissements d'enseignement artistique. Nous vous invitons à réfléchir au contenu de cette charte, à ses interactions possibles avec les textes régissant déjà nos établissements ainsi qu'à des exemples concrets de sa mise en œuvre.

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 : **10H-15H**

9h30 - 10h Accueil café

10h - 11h Ouverture et présentation

- **Définition des concepts et approche méthodologique**, par Alain Baldocchi, secrétaire général de la FFEA et Catherine Choné-Ducasse, présidente de l'UDEA91.
- **Identification** des domaines concernés par la charte éthique.
- **Présentation** d'exemples concrets de chartes existantes.

11H - 12H30 ÉCHANGES PARTICIPATIFS ET RÉFLEXIONS

- **Discussions** interactives avec les participants

12h30 - 13h30 Pause déjeuner

13h30 - 15h Ateliers thématiques : TABLES RONDES

Les thématiques des ateliers seront **définies en fonction des échanges de la matinée.**

À l'issue de cette journée, la FFEA confiera à des experts juridiques l'étude des points soulevés.